

## ÉDITER UN LIVRE DE RAISON: L'EXEMPLE DU MANUSCRIT DU CHANOINE JEAN-GASPARD DE GRASSE

Cette communication n'apprendra rien aux spécialistes et aux collègues historiens. C'est l'amitié de Madeleine Ferrières qui me fait participer à cette rencontre et je m'adresse ici à des étudiants de son séminaire de maîtrise et de DEA, et aux béotiens, s'il y en a. Je voudrais seulement faire part de mon expérience récente de l'édition d'un texte de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle selon les normes en vigueur aujourd'hui dans notre petit monde universitaire, sans développer les acquis sur le fonds, mais en ouvrant quelques fenêtres sur la technique de l'édition et le « laboratoire » de l'historien<sup>1</sup>.

Publier un texte ancien est une aventure technique et sentimentale. L'étape est classique chez beaucoup d'historiens, souvent au début d'une carrière, et en leur temps Philippe Joutard ou Michel Vergé-Franceschi s'y sont attachés<sup>2</sup>. Sans remonter à l'Histoire positiviste de la Révolution française à l'époque de Jean Jaurès, pour qui la publication de textes était l'histoire même, l'invention, ou au moins la redécouverte, de textes complets avec leur saveur et leur cohérence inimitables restent la première grande émotion de l'historien. L'impression de rentrer dans une vie, dans son intimité par-delà les siècles ne laisse pas insensible, et fascine, en dépit des mérites de l'histoire quantitative, qui n'est d'ailleurs pas opposée à l'histoire des individus. Il est donc normal de souhaiter mettre à la portée du plus grand nombre un ensemble attachant, vivant, incomparable du passé lorsqu'on a eu la chance d'en croiser un d'inédit, même s'il ne met pas forcément en scène la grande

---

1. *Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle. Le livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684)*, édition critique, présentée et annotée par Frédéric MEYER, Paris, 2002, LXXXIX et 153 p. Je me permets de renvoyer à cet ouvrage pour tout développement.

2. Philippe JOUTARD, *Journal d'un bourgeois de Paris sous François I*, Paris, 1963, 183 p. et Michel VERGÉ-FRANCESCHI, *Philippe de Vilette-Mursay, Mes campagnes de mer sous Louis XIV, avec un dictionnaire des personnages et des batailles*, Paris, 1991, 465 p.

histoire ou s'il ne possède pas un intérêt national ou européen. Les textes de cette nature sont variés. Des travaux récents ont mis l'accent sur la richesse de leur apport historique, en l'élargissant à des réflexions thématiques (Philippe Lejeune et le journal des jeunes filles du XIX<sup>e</sup> siècle), historiographiques (Philippe Hamon et la prosopographie des officiers de finances au XVI<sup>e</sup> siècle), problématiques (Jean Jacquart et la bibliographie royale)<sup>3</sup>. Le colloque de 2002 de Paris IV sur les écrits du for privé<sup>4</sup> en a montré les vertus encore bien actuelles, surtout lorsque plusieurs textes de cette nature constituent un corpus géographique, social, etc. permettant comparaisons et analyses thématiques<sup>5</sup>. Il a inauguré une plus vaste enquête sur ce type de source au niveau national sous le titre « Les écrits du for privé en France du Moyen Âge à 1914 ». Les historiens de ma génération se rappellent ce qu'ils doivent dans la découverte de leur vocation à la lecture du journal de Gilles de Gouberville, successivement présenté par Emmanuel Le Roy Ladurie et Madeleine Foisil<sup>6</sup>, et à son « goût du terroir » incomparable qui s'en dégageait. Mais dernièrement, Bernard Hours a largement puisé dans ce genre de textes, en particulier ceux des mémorialistes, pour renouveler notre connaissance de la cour de Louis XV<sup>7</sup>.

La nécessité de la plus grande rigueur scientifique n'exclut pas la même nécessité d'être lisible. Se pose alors immédiatement la question du public pour qui on publie ce « bio-témoignage » : collègues universitaires et érudits ou étudiants de premier cycle et grand public ? De là va découler toute une série de choix sur la transcription du texte, l'ampleur des notes et des annexes, etc. Ne nous faisons pas d'illusion : la perfection n'est pas de ce monde, et il y aura toujours à redire. Les historiens n'ont pas la prétention non plus d'être propriétaires des textes, et leur analyse peut laisser sur leur faim d'autres chercheurs, les linguistes par exemple. Ce fut le cas avec mon édition du chanoine de Grasse, où Volcker Mecking pouvait légitimement regretter mon incompétence à relever les archaïsmes sémantiques, et qui a fait la liste de toutes les expressions qu'il rencontrait pour la première fois

3. Dans le recueil dirigé par Yves-Marie BERCÉ, *Histoire de vies*, actes du colloque des historiens modernistes de 1994, bulletin n° 19, Paris : Philippe LEJEUNE, « Le journal de jeune fille en France au XIX<sup>e</sup> siècle », p. 89-103 ; Philippe HAMON, « Quelques réflexions sur la prosopographie à l'époque de la première modernité : l'exemple des officiers de finance », p. 79-87 et Jean JACQUART, « Comment écrire la biographie d'un roi ? », p. 9-13.

4. Jean-Pierre BARDET et François-Joseph RUGGIU, *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé. Livres de raison, journaux intimes, correspondances privées, autobiographie et mémoires. XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, colloque des 6 et 7 juin 2002., à paraître.

5. Voir au colloque de Paris IV les remarques de Michel CASSAN dans sa communication, « Les livres de raison, invention historiographique, usages historiques », à paraître.

6. L'édition du journal par l'abbé Tollemer en 1879 a été rééditée à La Haye, en 1972, avec une introduction d'Emmanuel LE ROY LADURIE, « Le vert bocage », L. p. Madeleine FOISIL, *Le sire de Gouberville. Un gentilhomme normand au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1981, 288 p.

7. Bernard HOURS, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan. Essai historique*, Paris, 2002, 302 p.

dans ce texte<sup>8</sup>. Je ne voudrais présenter humblement ici que le fruit de cette expérience d'édition historique, sans prétendre épuiser le sujet de façon générale. J'ai la prétention avec cette édition d'exciter une curiosité polyvalente, celle des collègues universitaires, mais aussi des étudiants et des curieux d'Histoire provençale, afin peut-être de leur fournir un texte attachant sur le Grand Siècle. J'en rendrai compte dans l'ordre dans lequel les problèmes me sont apparus : tout commence par le choix du manuscrit à éditer ; puis apparaissent les questions de transcription et d'élaboration de l'appareil critique ; ensuite vient le temps de la rédaction de l'introduction ; et enfin celui de l'hasardeuse aventure éditoriale.

#### LE CHOIX DU BON MANUSCRIT

La volonté de publier l'intégralité du manuscrit de Jean-Gaspard de Grasse est le fruit d'un itinéraire personnel ancien. En bon connaisseur des sources de l'histoire comtadine, Michel Feuillas, maître-assistant à l'université d'Avignon, commentait en 1978 à ses étudiants du cours d'« initiation à l'histoire religieuse et des mentalités » selon la terminologie de la fin des années soixante-dix, quelques extraits de ce livre de raison. Il en avait fait une première transcription et travaillait à un projet d'édition critique. Hélas, le sort en a décidé autrement et il n'eut pas le loisir d'aller au-delà du rassemblement de documents annexes et de la rédaction de quelques notes. En ami et en disciple, j'eus la joie de longues années après de reprendre son travail et d'accéder, grâce à l'amitié de Madame Feuillas et de sa fille Christine, à ses dossiers et aux matériaux qu'il avait rassemblés sans avoir eu le temps de les exploiter. Je suis heureux de pouvoir à nouveau ici les en remercier. Natif de Cavaillon, spécialiste de l'histoire du clergé au XVII<sup>e</sup> siècle, je ne pouvais qu'être attiré par ce texte. La carrière universitaire m'a permis de mener à bien ce travail d'édition. L'émotion et la proximité sont heureusement compatibles aussi avec la recherche.

Mais ce texte n'était pas complètement inédit et avait déjà fait l'objet d'une publication. Valait-il la peine de le reprendre ? De nombreuses éditions totales ou partielles de mémoires, livres, journaux par les érudits des deux derniers siècles gardent encore beaucoup de pertinence et les historiens ne se font pas faute de les utiliser : pensons à ce que Marcel Lachiver en a tiré pour son histoire des catastrophes de la fin du règne de Louis XIV<sup>e</sup>. Michel Jouve (Cavaillon, 1852-1924), conseiller à la cour d'appel de Nîmes, mais notable cavaillonnais à l'origine du musée archéologique de la ville, avait dès 1903 proposé des extraits

8. Volker MECKING, « À propos du vocabulaire du *Livre de raison* (1664-1684) de Jean-Gaspard de Grasse (1622, Cavaillon-1685) », *Revue de Linguistique romane*, à paraître.

9. Marcel LACHIVER, *Les années de misère. La famine au temps du Grand Roi. 1680-1720*, Paris, 1991, 573 p. Voir la liste de ces textes en bibliographie.

de ce manuscrit en forme de « fragments » commentés dans les *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, republiés à l'identique en tiré à part l'année suivante<sup>10</sup>. Comme il avait l'honnêteté de le dire, il ne s'agissait que d'une édition partielle, avec une introduction de douze pages seulement. Les résumés de marges des annotations et le texte principal, surtout, étaient résumés et non publiés intégralement, réécrits avec une orthographe contemporaine. On peut juger de cette publication par l'extrait ci-joint (**document 2**) qui, en deux pages résume les années 1668 à 1670, alors que le manuscrit du chanoine est bien plus développé : l'année 1669 s'étend des pages 25 à 30 du manuscrit. Pour s'en tenir aux pages 26 et 27 présentées ici, Jouve a gommé l'épisode familial du 21 janvier et résumé outrageusement celui du convoi funèbre du cardinal de Vendôme. On verra plus loin la transcription que j'en propose. Le titre même de *Journal* n'était pas celui du manuscrit, qui parle de *Livre de raison* dès la première page. Piètre paléographe, Jouve sautait les passages difficiles. Ses notes sont pauvres, se contentant de quelques localisations. Elles sont également inscrites dans leur temps et nous en apprennent plus sur la République radicale que sur le Comtat du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il critique la justice du temps, fait des remarques anticléricales sur les relations entre la France et Rome, et trouve à évoquer Gambetta logeant à l'hôtel de la *Pomme d'Or* de Cavaillon en 1876 ! Mais son souvenir reste vif à Cavaillon et j'ai été moi-même prié, sur place, de ne pas dire trop de mal de lui dans ma publication. Il faut dire que le personnage avait à assumer l'embarrassant héritage d'être le descendant de Mathieu Jouve, dit Jourdan Coupe-Tête, un des instigateurs du massacre de la Glacière à Avignon en 1791. Jouve fut d'abord un historien de la Révolution en Vaucluse, qui tenta de disculper son ancêtre de ses méthodes sanguinaires<sup>11</sup>. La polémique est sans intérêt aujourd'hui et ne demandons pas plus à Jouve qu'il ne pouvait donner : ni sa formation ni son époque ne pouvaient lui permettre de réaliser une vraie édition critique, mais il a eu le mérite d'attirer l'attention sur le manuscrit (**documents 1 et 2**).

C'est à lui donc qu'il faut revenir. Il est conservé à la bibliothèque municipale d'Avignon, dite Ceccano, sous la cote 2295. C'est un beau volume de 121 pages, dont 117 de la main du chanoine de Grasse, de 355x265 mm, avec une couverture en carton, et relié en veau brun, sans doute à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Acheté par le notaire d'Avignon, Théophile Générat, qui a utilisé les pages 118 à 121 pour noter en 1854 ses pérégrinations depuis la famille Perussis qui le conservait depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, il a subi malheureusement l'amputation des comptes du chanoine. Il fut acquis en 1879 par le Musée Calvet, ancêtre de la bibliothèque d'Avignon. Une copie (manuscrit n° 5123)

10. « Journal d'un chanoine au diocèse de Cavaillon (1664 à 1684). Fragments du Livre de raison de Gaspar (sic) de Grasse, publiés avec introduction et notes par Michel JOUVE, docteur en droit, conseiller à la cour d'appel, membre résidant », *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 1903, t. XXVI, p. 118-196. Édition avec un titre et un contenu identiques, Nîmes, 1904, 80 p.

11. Voir l'analyse du rôle de Michel Jouve et l'utile mise en perspective que propose Alain MAUREAU, « Historiographie vauclusienne de la Révolution (1793-1940) », *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 7<sup>e</sup> série, t. IX, 1989, p. 27-44.

## Document 1.

**JOURNAL D'UN CHANOINE**  
**AU DIOCÈSE DE CAVAILLON**  
 (1664 à 1684)

*Fragments du Livre de raison*

DE  
**GASPAR DE GRASSE**

PUBLIÉS AVEC INTRODUCTION ET NOTES

PAR

**Michel JOUVE,**

DOCTEUR EN DROIT, CORRECTION À LA COUR D'APPEL,  
 MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE NIMES.



NIMES  
 LIBRAIRIE ANCIENNE DEBROAS-DUPLAN

— SUR RÉSERVE —

1904

## Document 2.

— 28 —

**1668** Quelques jours après, dans le même mois à savoir d'octobre, ma cousine a fait une fausse couche d'un garçon, enceinte de 4 mois. Ça est à mon avis pour ne se faire tirer assez de sang.

*Exemple d'amour et générosité.*

Ce mois de novembre nous fournit un exemple assez remarquable de générosité et d'amour envers les parents. Le s<sup>r</sup> Yéran Dumas et demoiselle Hélène d'André, sa femme, âgée d'environ 50 ans, sans enfants tous deux, ont marié, l'un, François Dumas, son cousin germain, et l'autre, Hélène de Roetan, sa cousine germaine, ensemble, les ont dotés et retirés dans leur maison.

Nota. Règlement de comptes avec Juda de Bédarride, juif de Cavailon. (Signature de Bédarride sur le manuscrit en caractères hébraïques.)

**1669**

**1669**

*Bras cassé.*

Nota qu'environ le 30<sup>e</sup> jour d'avril ou le premier de mai, Monique ma petite nièce âgée de 6 ans, tombant, se cassa un os du bras gauche. Mais de l'avis du sieur Poutignon ledit os s'estait que plus. Il accommoda fort heureusement.

19 septembre. Est arrivée icy la pompe funèbre de feu monseigneur le cardinal de Vendôme (1), autrefois marié à la nièce de Mazarin.

Le cortège parvint à la porte de la ville. Les chanoines occupés aux vêpres se font attendre, e Les Français qui ont la tête chaude (2) s'empatentent et entrèrent en ville sans les chanoines qu'ils surprennent à la porte de la cathédrale.

(1) Luthi-ils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estées, gouverneur de Provence, déposé à Aix. Un transport se déposa à Vendôme.

(2) Cette phrase seule est intégralement reproduite. Le rest de la pompe funèbre a été abrégé.

— 29 —

**1669**

Lit de parade au milieu du chœur. Chants. Trois absolutions... e après, on nous a contentés avec six eccus blancs, prix fort modique pour tant de pompe, pour un cardinal et pour un prince ».

*Ambassadeur turc.*

Ce 25 septembre, il a passé un ambassadeur turc que le Grand Seigneur envoie au roy de France pour faire alliance avec lui contre l'Empereur, le roy d'Espagne et le roy d'Angleterre qui se sont ligés (1). Il est assez bien accompagné d'environ vingt personnes de sa nation, ouïr quelques chrétiens.

27 novembre. — Courage de notre puits qui n'avait pas été curé depuis 42 ans, par trois hommes venus d'Avignon qui n'ont jamais pu le sécher. Quoique nous y eussions tombé beaucoup de chaises de considération, ils n'ont rien trouvé... Ces gens là ne rendent pas ce qu'ils trouvent.

**1670**

**1670**

1 janvier. — Nous commençons cette année fort frileusement.

... Grande contestation touchant l'apôtre qui sert l'hôpital; le conseil veut entre tous que le s<sup>r</sup> Pierre Flansey qui l'avait servi dans son élection (2) le fut et de fait il a été reçu.

Mal l'apôtre de l'année passé, M. Charles Rey, a fait une proposition qui l'a débarrassé. Il cède à l'hôpital son fond de pharmacie et toutes ses vacations moyennant une pension viagère. Le bon Dieu le bénisse! ....

(1) Il s'agit de la triple alliance qui, en mai 1668, avait imposé à Louis XIV le serf d'Als-la-Chapelle. Le roi de France avait dû honorer ses ambassades à l'acquisition de la Flandre.

(2) On se plaint encore, actuellement, de l'influence abusive des curies diocésaines.

date du début du XX<sup>e</sup> siècle et a été réalisée par Edouard Reynolt. Réécrit de façon très excessive en français contemporain, les blasons familiaux repeints, ce document offre peu d'intérêt sinon celui de présenter quelques documents annexes, d'état civil surtout.

Le manuscrit original est un beau document, très lisible en général (on s'habitue vite à la graphie du chanoine de Grasse ; seules ses notes marginales, en petits caractères, sont parfois difficile à déchiffrer comme sur l'exemple présenté ci-après). Il est cohérent, ayant été tenu pendant les vingt dernières années de la vie de l'auteur par lui seul et à peu près régulièrement. On constate les ruptures d'écriture assez facilement. Ses curiosités sont variées et point uniquement religieuses. Sa taille peut être jugée un peu courte pour une édition (200-250 pages seraient davantage « éditoriales »), la partie financière ayant été détruite au XIX<sup>e</sup> siècle comme on l'a vu, mais il est complet, avec l'indication par l'auteur du début de sa rédaction et il cesse deux mois seulement avant son décès. Pourtant son intérêt est réel, pour un curieux d'histoire religieuse ou provençale, et c'est ce qui compte. Le texte peut d'ailleurs être complété par de nombreux documents annexes : un chanoine laisse des traces dans les archives de son chapitre, de sa famille, des notaires, etc.

Une fois vérifié que personne ne travaillait déjà sur le document, la question se posait, pour un non-résident, de sa copie. Il n'était pas question de le photocopier, ni bien sûr de passer des journées à le recopier ou à le saisir en traitement de texte. La photographie numérique pouvait être une solution. Avec l'aide de Françoise de Forbin, conservatrice du fonds ancien de la bibliothèque d'Avignon, le choix a été celui du microfilmage. La lecture d'un microfilm est aride et éprouvante, mais on peut facilement en tirer une photocopie papier et travailler dessus librement. Ce qui ne dispense pas de revenir fréquemment à l'original pour éclaircir un problème de graphie, lire un passage sur papier devenu transparent au fil du temps, ou photographier les blasons dessinés. (document 3)

## LA TRANSCRIPTION

On l'a dit, le texte ne posait pas de gros problèmes de lecture. Ce sont des expressions, des tournures de phrase qui pouvaient paraître parfois sibyllines. Grasse écrit en français, mais en utilisant de nombreux provincialismes qui devaient émailler son langage parlé. Il écrit *pacho* pour « contrat », *gorbeille* pour corbeille. Il utilise le passé plus que composé et des expressions locales : « il y en a de reste trop » ; « qui perd proche » (?). Certains mots sont difficiles à définir, à cause d'une graphie approximative ou une prononciation locale et nécessitant le recours aux dictionnaires et aux glossaires de l'ancien régime : *gridelin* est en fait le « gris-de-lin » (*Dictionnaire de Trévoux*), une couleur grise mêlée de rouge ; le *fil d'arochar* est le « fil d'archar » ou laiton (*Dictionnaire de Furetière*), etc. Délicates sont souvent les localisations des hameaux, des quartiers de Cavaillon comme le Plan d'Allégret ou le Moulin-

Document 3.

25

caution  
propre

2889

non que le 21 Janvier 1847 on a pu  
 donner un bon avis sur le  
 de l'année 1847. On a pu  
 complaire à son état pour le  
 de l'année 1847. On a pu  
 le perdre. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.

caution

non que le 21 Janvier 1847 on a pu  
 donner un bon avis sur le  
 de l'année 1847. On a pu  
 complaire à son état pour le  
 de l'année 1847. On a pu  
 le perdre. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.

caution  
propre

non que le 21 Janvier 1847 on a pu  
 donner un bon avis sur le  
 de l'année 1847. On a pu  
 complaire à son état pour le  
 de l'année 1847. On a pu  
 le perdre. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.

original

1889

non que le 21 Janvier 1847 on a pu  
 donner un bon avis sur le  
 de l'année 1847. On a pu  
 complaire à son état pour le  
 de l'année 1847. On a pu  
 le perdre. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.  
 de l'année 1847. On a pu le perdre.

Paradoxes. Heureusement la bibliothèque Ceccano possède un document récapitulatif du XVIII<sup>e</sup> siècle particulièrement pertinent à ce sujet<sup>12</sup>. Le latin des lettres de cérémonie expédiées à Rome en remerciement de la nomination de son frère à l'Inquisition d'Avignon, les tentatives (très maladroites, mais justement cette maladresse est riche de sens pour l'historien : Grasse y recherche l'exaltation des vertus antiques, pas un intérêt épigraphique) de transcriptions des inscriptions des monuments romains de l'antique *Cabellio* nécessitent l'assistance de collègues de Lettres classiques ou d'Histoire ancienne. Parmi les instruments de travail nécessaires, les dictionnaires déjà évoqués, mais dont il existe un très utile CD Rom<sup>13</sup>, sont d'usage courant pour les termes médicaux, juridiques (*émancipé*; *protonotaire*; etc.). Les ouvrages de Durand de Maillane, Noël Chomel et Jean-Jacques Expilly sont également indispensables, comme le dictionnaire provençal de Mistral<sup>14</sup>.

La transcription a été faite une première fois au plus près du document original, en modifiant déjà néanmoins ses abréviations usuelles, ses majuscules de majesté, en remplaçant les *f* comme dans *affaffiner* par des *s* (*assassiner*), en écrivant *savoir* et non *scavoir*. Mais *S.* pour *sols*, *le dit* pour *ledit* ont été conservés, ainsi que la ponctuation fautive ou l'absence quasi générale d'accentuation. Les pages sont d'abord transcrites les unes après les autres, sans tenir compte de la mise en page du chanoine (en pages et non en folios). Les annotations marginales sont notées entre parenthèses, en début ou en fin de paragraphe. Jouve avait respecté leur positionnement, en marge gauche. Les publier ainsi aurait trop limité la page de texte; aussi ai-je choisi, plus tard, de les faire figurer en petits caractères en tête de paragraphe dans l'édition finale. Je réalisai cette première transcription selon le modèle suivant :

Extrait pour l'année 1669: première transcription:

P. 26 : (*calice payé*) Nota que le 21 jenvier jay envoyé a M. Pierre Chouvet cent livres en 28 escus blancs 3 quarts d'escus blancs demie pistolle a cinq livres 13 S et 4 deniers et 3 S et demi patas autant pour complément des cent livres que pour le change des patas parce qu'il avait fait marché en belle monoye, toute laquelle somme et la procédure est pour mon calice, bassin et clochette d'argent et laquelle somme le dit Chouvet

12. BM Avignon, ms 2741, f. 410-419: *Mémoire pour avoir la connaissance des noms tant anciens que mondains des cartiers de la ville de Cavaillon et du terroir*.

13. *L'atelier historique de la langue française. XVI-XIX<sup>e</sup> siècle*, Marsanne, 1999 : comprend les dictionnaires de Furetière (1690), de l'Académie française (1762), de La Curne de Saint-Palaye (1880).

14. DURAND DE MAILLANE, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, Lyon, 1776, 5 t.; Noël CHOMEL, *Dictionnaire oeconomique contenant divers moyens d'augmenter et conserver son bien et même sa santé...*, Lyon, 1709, 2 vol.; abbé EXPILLY, *Dictionnaire géographique et politique des Gaules et de la France*, Amsterdam, 1764, 6 vol.; Frédéric MISTRAL, *Leu Tresor dou Felibrige ou dictionnaire franco-provençal*, Avignon, 1878, 2 vol. On trouvera la liste complète des instruments de travail utilisés p. 138-139 de mon édition.

a receu des mains de mons Bertaust prêtre et bénéficié de cette église de Cavaillon.

(*bras cassé*) Nota qu'environ le 30<sup>e</sup> jour d'avril ou le premier de may Monique ma petite niepce agée de six ans tombant se cassa un os du bras gauche, mais par l'avis du sieur Portingon et a son sentiment le dit os n'estoit que plié, il a accomodé fort heureusement ce qui est remarquable, que quoiqu'elle eut le bras plié elle ne souffrit aucun mal que lorsqu'on l'accomoda. Elle faisait bien tous les mouvements du bras, quoiqu'elle eut le bras plié comme je viens de dire, c'est a quoi il faut prendre garde et ne négliger rien quand on a le moindre doute après une chute de s'être cassé quelque membre. Et pour éviter de ne se faire point de mal en tombant il faut avoir un particulier respect pour les autels, savoir de ne s'y appuyer ny accouder jamais.

(*corps du Card. de Vendosme*) Ce 19 de septembre est arrivé icy la pompe ou convoi funebre de feu Monseigneur le Card. de Vendosme gouverneur de Provence qu'on emmène à Vendosme au tombeau de sa famille. Il est dans un cercueil de plomb traîné dans un chariot par 6 chevaux avec chasqun leur couverture de velours noir et le chariot couvert aussi d'un drap de mesme estofe avec une grand-croix qui fait le cane de toile d'argent, bordé assez large d'une bordure d'ermine

P. 27: accompagné de toute la famille et particulièrement de deux ausmoniers. Nous allons le prendre a la porte processionnellement ainsi qu'il estoit accordé en compagnie des PP Dominicains, des PP Capucins et de la confrérie des Pénitents blancs, mais come il sont arrivés plustot que l'on n'avoit dit et que nous disions vespres, les français qui ont la teste chaude ils n'ont pas voulu attendre de sorte qu'ils sont venus nous attendre dans l'estat que jay marqué cy-dessus a la porte de l'Eglise Cathédrale ou nous sommes rendus et rangez pour le faire passer par la place. Les pénitents marchaient premier, les Capucins après, les Dominicains et nous ensuite, après nous les 2 ausmoniers en surplis dont l'un portoit le chapeau rouge et l'autre son cœur dans une bourse de velours noir [*en marge* : qui irait dans une boettte de plomb faite en cœur] avec sa calotte ou bonnet rouge [*idem*: d'une main l'un et de l'autre, l'autre]. Après eux venoit la famille du dit Card. après laquelle suivoient les consuls et viguier et enfin après le tout suivait le chariot funebre avec sa couverture qui aurait traîné jusqu'à terre si six laquais avec un flambeau blanc chacun n'en eussent tenu les bouts. On la déchargé à la grande porte de l'Eglise ou Monseigneur de Cavaillon luy a fait la première absolution. Après 4 pénitents l'ont porté dans un lit de parade qu'on avoit préparé au milieu du chœur ou Monseig. l'Evesque *in pontificalibus* luy a fait 3 absolutions après quoi tout le monde s'estant retiré, le cercueil dans cette pompe a resté dans le chœur pour y demeurer toute la nuit. Le lendemain matin on a dit seulement une messe basse, 4 pénitents l'ont porté a la porte du moulin et tous nous autres l'avons

accompagné processionnellement jusque là ou notre cabiscol a fait la dernière absolution, après nous a contentez avec 2 escus blancs, prix fort modique pour tant de pompe pour un card. Et pour un prince.

(*Le card. de Vendosme autrefois marié a la nièce du card. Mazarin, petit-fils de M. de Vendosme fils naturel d'Henri 4 et de Mademoiselle Gabrielle sœur du maréchal d'Estrée de Couvres.*)

Une question essentielle se pose à tous les éditeurs d'un texte ancien : jusqu'où faut-il aller dans la modernisation de l'orthographe ? Les puristes souhaitent le moins de modifications possibles. Mais les éditeurs renâclent aujourd'hui à publier un texte quasi brut et même Rabelais est modernisé à l'usage des lycéens. Yves Krumenacker, pour son *Journal de Jean Migault*, avait dû intégralement moderniser le texte<sup>15</sup>. Mais Madeleine Foisil ou Jean-Pierre Gutton ont pu, pour le journal de Jean Héroard comme pour le mémoire de l'intendant du Lyonnais Lambert d'Herbigny conserver l'essentiel de l'orthographe et du style de l'auteur<sup>16</sup>.

L'ouvrage de Monique Chatenet et Bernard Barbiche sur la publication des textes anciens rend de grands services au moderniste<sup>17</sup>. Il propose des règles rigoureuses et applicables pour une maison d'édition universitaire comme le CTHS. Ainsi, sur ce modèle, ai-je restitué les accents, sauf l'accent circonflexe, les majuscules appropriées, une ponctuation minimale. Des paragraphes ont été constitués, avec un début rentré, les phrases trop longues coupées. Les abréviations ont été développées (pour monseigneur, prêtre, chanoine, livre...), M. ou Mons. sont devenus M. ou Mons[ieur]. RP devient R[évérénd] P[ères]. Les lacunes ont été signalées entre crochets. Le dit est écrit *ledit*. Les mots ou expressions agglomérées ont été séparées, comme *le bien qu'on a* (*le bien qu'on a*) ou signalées : *acetheure* (sic). Les nombres ont été respectés, en lettres ou en chiffres selon le gré du chanoine. On écrira p. 111 et non page 111. Les noms de lieux et de familles ont été reconstitués et unifiés. En revanche, la versatilité de l'auteur, révélatrice de son esprit, a été respectée. Ainsi écrit-il, au choix, *escu* ou *écu* ; *conseul* ou *consul* ; *payé* ou *païé* ; *tesmoins* ou *tesmoings*. Les aberrations ont été supprimées du corps du texte, mais signalées en notes (il écrit deux fois 1669 p. 16 du manuscrit, ou 18 + p. 54). Les passages en latin ou en italien sont portés en italique, et traduits en note. La numérotation des pages d'origine est signalée dans le texte

15. *Journal de Jean Migault ou malheurs d'une famille protestante du Poitou victime de la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689)*, présenté par Yves KRUMENACKER, Paris, 1995, 171 p.

16. Madeleine FOISIL (dir.), *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*, Paris, 1989, 2 vol., 3123 p. ; Jean-Pierre GUTTON (dir.), *L'intendance de Lyonnais, Beaujolais, Forez en 1698 et 1762. Édition critique du Mémoire rédigé par Lambert d'Herbigny et des observations et compléments de La Michodière*, Paris, 1992, 247 p.

17. Bernard BARBICHE et Monique CHATENET (dir.) ; *L'édition des textes anciens. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1990, 128 p. (en particulier les p. 16-19 sur l'orthographe).

entre crochets et en gras, mais sans rupture de lecture. Les années sont portées en tête de paragraphe en italique et en gras.

### L'APPAREIL CRITIQUE

Les notes doivent obligatoirement être situées en bas de page dans une édition critique, où leur nombre et leur nécessité exigent un accès immédiat, et non en fin de chapitre. Elles doivent aussi être abondantes et fournies, précises, avec des références bibliographiques et diverses. Elles expliquent un mot (*eptiques* = phtisiques), une date ou un fait (Barbe, la nièce du chanoine joue *Polyeucte* en 1677 dans son couvent-pensionnat; celui de Corneille date de 1641 : c'est peut-être celui-ci), un personnage, une situation, etc. Tout ce qui arrêtera le lecteur (et moi le premier !) doit être expliqué. Le discours doit être cohérent et suffisant à une lecture du texte du chanoine, sans avoir recours à l'introduction ou aux annexes, qu'il ne doublera pas non plus. J'y ai travaillé dès la première transcription achevée, d'abord pour comprendre le texte, ensuite parce que la recherche des références s'avère une enquête longue et souvent difficile. Là encore, la rigueur de la présentation s'impose : on écrit *t.* et non *tomes*; *vol.* et non *volumes*; *arr.* et non *arrondissement*; *ch-l. de c.* et non *chef-lieu de canton*, etc.

À nouveau, on peut s'interroger : jusqu'à quel niveau d'érudition aller ? *Boette* est évident pour un historien, mais un étudiant de premier cycle ne reconnaîtra pas forcément une *boîte*. La solution du glossaire, suggérée par Bernard Barbiche, est évidente pour expliquer les mots revenant fréquemment, avec un appel dans le texte par un <sup>2</sup>, comme pour *cabiscol*, *éminée*, *grosse monnoye*, etc. Un vrai dialogue doit se nouer entre l'éditeur du texte et son lecteur, qui peut prétendre être éclairé sur tout. C'est le cœur du travail critique et qui doit nourrir le texte original au maximum. Je n'ai pas hésité à solliciter des compétences multiples. D'abord celles des conservateurs de musées d'Avignon et de Cavaillon, qui peuvent fournir renseignements, iconographie et clichés photographiques de qualité. Ensuite, celles des médecins et des vétérinaires qui, seuls, peuvent expliquer les raisons d'une hémorragie générale d'un chanoine, peut-être alcoolique, ou diagnostiquer un glossantrax sur la langue des bovins en 1682 (p. 108). Un médecin hébraïsant de Chambéry a retranscrit pour moi les signatures de Juda de Bédarrides, le tailleur et fournisseur principal du chanoine de Grasse (p. 84). Une collègue moderniste m'a rappelé l'existence du donatif de l'évêque Jean-Baptiste de Sade à l'hôpital de Cavaillon. Je pourrais multiplier les exemples : l'intérêt est au moins de reconnaître sa dette. Un travail universitaire n'est jamais totalement solitaire, heureusement.

Les documents annexes s'accroissent au fur et à mesure des recherches et je n'ai retenu que ceux qui paraissaient utiles à la compréhension du texte

et à la connaissance du chanoine de Grasse. Il m'a fallu bien souvent les composer moi-même. Ils répondent à trois impératifs et se répartissent ainsi :

- Les documents nécessaires à la compréhension: cartes du Comtat Venaissin et du diocèse de Cavaillon au XVII<sup>e</sup> siècle; plan de la ville; généalogie des Grasse.

- Les documents pertinents croisés lors des recherches: testament du chanoine, gravures anciennes, blasons de famille, composition du chapitre cathédral en 1678. Les photographies de la cathédrale, de ses chapelles et tableaux en rapport avec le texte (par exemple *Saint Véran et le dragon de Vaucluse* par Pierre Mignard s'impose après le récit qu'en fait Grasse en 1678).

- Les produits de l'analyse du texte: graphiques des occurrences du manuscrit, appréciations de l'auteur sur le climat, etc.

L'index est indispensable pour servir à d'autres et se veut fourni. Plutôt que divisé en plusieurs parties, j'ai choisi d'en composer un seul avec une typographie différente pour les personnes (en capitales), les lieux (en italique), les choses (en minuscules). Il ne porte que sur le manuscrit du chanoine et renvoie à ses propres pages.

Voici un exemple de mon édition (**document 4**).

Qu'on juge de sa pertinence et de ses lacunes!

## L'INTRODUCTION

Les éditions du CTHS ont été généreuses et ne m'ont pas limité dans la taille du volume final, ce qui est suffisamment rare pour être signalé. Le manuscrit du chanoine de Grasse n'était pas très gros, et l'appareil critique pouvait ainsi largement se développer. Une introduction à un texte ne cherche pas à le paraphraser, mais à en montrer l'intérêt, tout en l'analysant et en le replaçant dans un contexte tant historique que comparatif. En une centaine de pages, elle permet, j'espère, de montrer l'intérêt de ce document. Il m'a semblé que ce manuscrit présentait quatre niveaux d'intérêt: le livre de raison lui-même (forme, contenu, rythme...) qui n'est ni un livre de compte, ni un journal intime, ni un livre de famille, mais tout ça à la fois, en même temps qu'un témoignage direct sur la réalité canoniale; la vie et la carrière du chanoine de Grasse jusqu'à devenir vicaire général; les fruits de la Réforme catholique dans le diocèse de Cavaillon « un siècle après Trente » (selon l'expression de Marc Venard); l'environnement cavaillonnais et comtadin. La mise en graphique des occurrences du texte révèle la relative modestie des renseignements religieux (28,80 % du total).

On peut ainsi se permettre de reconstituer un tableau du monde du chanoine de Grasse et de son temps, qui peut peut-être avoir quelque uti-

## Document 4.

50

UN CHANOINE DE CAVAILLOU AU GRAND SIÈCLE

1669. 21 janvier

Nota qu'aujourd'hui, Mons[ieur] de Sanazzari, autrefois mari à feu ma tante, nous a payé, à mon frère et à moy, 400 livres, à savoir 300 à mon frère et 100 à moy, qui provenaient d'un leg que feu madre tante nous avoit fait, payable 2 années après sa mort, come il est porté par son testament, acte pré[paré] par Mr Esprit Gollier.

[p. 26] 1669. Calice paré ; breu cané ; corps du cardinal de Vendôme.

Nota que le 21 janvier, j'ay envoyé à Mr Pierre Chouet cent livres en 28 escus blancs, 3 quarts d'escus blancs demi poidé[?] à cinq livres, 13 sols et 4 deniers et 3 sols et demi patas<sup>116</sup>, autans pour complément des cent livres que pour le change des patas<sup>117</sup>, parce que il avoit fait marché en belle monnaie, toute laquelle somme et la procedure est pour mon calice, bassin et cloche d'argent, et laquelle somme ledit Chouet a recue des mains de Mons[ieur] Bertaut, prêtre et bénéficiaire de cete église de Cavaillo.

Nota qu'ensuivant le 30<sup>e</sup> jour d'avril ou le premier de may Monique ma petite neveu, âgé de six ans, tombant, se cassa un os du bras gauche, mais par l'avis du sieur Porring et à son serment, ledit os n'avoit que plié ; il a accommodé fort heureusement ce qui est remarquable, que, quoique elle eut le bras plié, elle ne souffrit aucun mal que lorsqu'on l'accorda. Elle étoit bien tous les mouvements du bras, quoiqu'elle eut le bras plié comme je viens de dire, c'est à quoy il faut prendre garde et ne négliger rien quand on a le moindre doute après une chute, de s'y être causé quelque membre. Et pour éviter de ne se faire point de mal en tombant, il faut avoir un particulier respect pour les autels, savoir de ne s'y appuyer ny accouder jamais<sup>118</sup>.

Ce 19 de septembre est arrivé icy la pompe ou convoi funèbre de feu Monseigneur le cardinal de Vendôme, gouverneur de Provence, qu'on emmena à Vendôme au tombeau de sa famille<sup>119</sup>. Il est dans un cercueil de plomb traité dans un chariot par 4 chevaux avec chacun leur couverture de velours noir, et le chariot crovait aussi d'un drap de même étoffe avec un grand cruic, qui fait le canot de toile d'argent, bordé assez large d'une bordure d'ermine. [p. 27] accompagnée de toute la famille en particulierement de deux aumôniers. Nous allions le preceder à la porte processionnellement, ainsi qu'il étoit accordé, en compagnie des F[rères] Dominicains, des F[rères] Capucins et de la confrérie des Penitents blancs, mais come il sont arrivés plus tôt que l'on n'avoit dit, et que

nous disions vespres, les Français, qui ont la teste chaude, ils n'ont pas voulu attendre, de sorte qu'ils sont venus nous attendre dans l'estat que j'ay marqué cy-dessus, à la porte de l'église cathédrale où nous sommes rendus et rangés pour le faire passer par la place. Les penitents marchaient premiers, les Capucins après, les Dominicains et nous ensuite, après nous les 2 aumôniers en surplus, dont l'un portoit le chapeau rouge et l'autre son cœur dans une bourse de velours noir qui irait dans une boëte<sup>120</sup> de plomb faite en cœur, avec sa calotte ou bonnet rouge d'une main l'un et de l'autre, l'autre après eux venoit la famille dudit cardinal, après laquelle suivent les cornets et vignes<sup>121</sup> et enfin après le tout suivoit le chariot funèbre avec sa couverture, qui auroit traîné jusqu'à terre, si pas laquais avec un flambeau blanc chacun n'en eussent tenu les bouts. On l'a déchargé à la grande porte de l'église, où Monseigneur de Cavaillo lay a fait la première absolution. Après, 4 pénitents l'ont porté dans un lit de parade qui'on avoit préparé au milieu du chœur où Monseigneur l'estroit en port[ant] couché sur 4 absolutions ; après quoi tout le monde s'estant retiré, le cercueil dans cette pompe a resté dans le chœur pour y demeurer toute la nuit. Le lendemain matin, on a dit seulement une messe basse, 4 pénitents l'ont porté à la porte du moulin et tous nous autres F[rères] accompagnés processionnellement jusque à la notre cathédral<sup>122</sup> à fait la dernière absolution, après nous a costez avec 2 escus blancs, pris fort modique pour tant de pompe pour un cardinal. Et pour un prince.

Le cardinal de Vendôme, autrefois marié à la niece du cardinal Mazarin, peccadoir de Mr de Vendôme. fils naturel d'Ivan<sup>123</sup> et de Madeleine Gabelle, sœur du maréchal d'Uxès de Courtes<sup>124</sup>.

[p. 28] Ambassadeur sur l'archevêque autre surnom mon d'un beneficiaire<sup>125</sup>.

Ce 25 septembre, il a passé icy un ambassadeur sur, que le Grand Seigneur envoie au roy de France pour faire alliance avec luy contre l'Empereur le roy d'Espagne et le roy d'Angleterre, qui se sont ligués contre le roy de France. Il est assez bien accompagné d'environ 20 personnes de sa nation, outre quelques chrestiens qui estoient en sa compagnie. C'est un homme d'environ 50 ans, grand, assez bien fait, la mise haute et fiere ; la ville de Marseille le detraye jusqu'à Lyon<sup>126</sup>.

116. Buis.

117. Il s'agit le petit fils de César de Vendôme (1704-1695) et épouse Laure Mancini (1675-1696), fille de M. de Mazarin.

118. Une triple alliance fut signée entre la France à la Haye contre l'Angleterre, la Hollande et le Suède le 25 janvier 1668. La rupture perdue de son extension à l'Espagne. Mais au accord se est entre Louis XIV et l'Empereur Léopold au la succession espagnole ; et la paix d'An-la-Chapelle le 18 mai 1668, mentionné fin à la guerre de Dévolution entre Paris et Madrid. Indépendamment de l'année de 1669 et 1670 par Madelle qui venait de recevoir ses lettres de franchise. Le Prince de Galles revint sur ses relations avec la Hollande, Espagne, traditionnelles depuis François II. On suit les embarras provinciaux que cette note provoque, quoique indiquent dans l'absence d'ambassadeur mais n'est pas par le roi. Louis XIV n'est pas le roi et le Roi ne fut pas représenté par le face de la cour de Louis-Normandie. Il ne vout pas recevoir une alliance avec

116. Monique est elle morte en chabrous sur l'air, ou Grasse fut-il allé à une posture d'homme de ses vœux que il est mort d'homme ? Un serment se moit de dévotion de l'air partagé avec son neveu. Monique est victime d'une fracture en « bon vent », avec perte de regard doucement en elle l'empresse d'une franchise plus.

117. Voir page 10. Sa provenance se établit dans partie des « gilets » prévus par le statut de Pise de 1668 entre Alexandre VII et Louis XIV qui renoua les l'occupation d'Espagne et du Centre. Il mourut à son après avoir été nommé légat à la Haye en France, puis aussi jusqu'à l'élection de Clément IX. L'ambassadeur sur les Français est sans doute. Mais l'ordonnance du cortège mettait en vedette le clergé, puis la famille, puis le conseil, avec une section de dévotion des obseques.

lité pour une réflexion plus globale sur la Provence au XVII<sup>e</sup> siècle. L'étude du livre de Grasse a été menée de façon synthétique, par un dépouillement des thèmes évoqués année après année (longueur, fréquence des évocations). Je suis resté à un niveau simple. L'étude pourrait être approfondie par mots-clés, par nombre de mots des occurrences, etc. Mais cela permet déjà de reconstituer quelques dépenses, malgré la perte des comptes, quelques déplacements, de calculer des délais d'information. On voit ainsi Grasse dans son lignage familial, entre un père tyrannique et une douce belle-sœur, au cœur de transactions financières pas toujours avouables, mais toujours prêt à défendre l'honneur familial. Si les thèmes principaux du livre sont apparus d'eux-mêmes, il convient encore de réfléchir à ce que le document ne dit pas, d'évaluer le non-dit et les oublis. Chaque année, Grasse ignore des événements importants, comme la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV en 1681 (alors qu'il parlait de celle de la Flandre en 1664), ou les dragonnades du Poitou en 1681 (alors que la défense de l'Eglise catholique l'intéresse, il parle peu des Protestants, pourtant présents dans le diocèse, à Mérindol). Par pudeur ou indiffé-

rence, il dédaigne son journal pendant presque un an entre avril 1672 et avril 1673 : pourquoi ? De même ne s'intéresse-t-il quasiment pas aux petites gens, au petit peuple surtout rural, et ne voit-il pas les mutations fondamentales de l'espace agricole qui l'environne, la naissance de ce « jardin cavaillonnais » fondé sur l'irrigation qu'a décrit Patrick Fournier. Ce n'est pas son univers.

Nous disposons de textes bien édités ou d'études pertinentes qui permettent de fructueuses comparaisons avec le livre de Grasse ; entre autres pour le seul XVII<sup>e</sup> siècle, les travaux d'Alan Macfarlane sur le pasteur Ralph Josselin, de François Lebrun avec la famille Audouys d'Angers, d'Alain Lottin et de l'ouvrier lillois Chavatte<sup>18</sup>, etc. Pourtant, il m'a semblé que celui qui était le plus près, chronologiquement, géographiquement, culturellement de Grasse était le notaire nîmois Étienne Borrelly (1633-1718), étudié récemment par Robert Sauzet<sup>19</sup>. Malgré leurs différences sociales (l'un est noble et clerc, l'autre est bourgeois et laïc), ils sont tous deux juristes, partie prenante de la classe intermédiaire des villes, méridionaux et admirateurs de Louis XIV. Ils diffèrent pourtant sur leur haine envers les Protestants, bien plus vive chez Borrelly, et leur fidélité au roi, puisque l'affaire de la régale spirituelle va détourner Grasse, à la fois prêtre et sujet pontifical, d'une fascination sans borne pour Louis XIV. Grasse trouva alors en Jean Sobieski, le roi de Pologne vainqueur des Turcs en 1683, un champion plus en accord avec sa position.

Est-il nécessaire de rappeler la richesse des études fondamentales sur l'environnement des chanoines et sur le midi méditerranéen ? Après le travail de Philippe Loupès sur les chanoines aquitains, les thèses de Robert Sauzet sur le diocèse de Nîmes et de Marc Venard sur la province ecclésiastique d'Avignon, l'économie rurale du Comtat Venaissin a fait l'objet de l'attention de Patrick Fournier<sup>20</sup> : que souhaiter de plus pour reconstituer un contexte, s'imbiber d'une ambiance ? La richesse des fonds d'archives provençales permet d'éclairer les assertions du chanoine de Grasse sur de nombreux points : la composition du chapitre de Cavaillon à son époque, les comptes du chanoine-ouvrier existent aux Archives départementales de Vaucluse (sous-série 4 G 14-

18. Alan MACFARLANE, *The Family Life of Ralph Josselin, a 17<sup>th</sup> Century Clergyman. An essay in Historical Anthropology*, Cambridge, 1970, 241 p. ; François LEBRUN, « Une famille angevine sous l'Ancien régime d'après son 'papier mémorial' », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 1975, p. 47-67, repris in *Croyances et cultures dans la France d'Ancien Régime*, Paris, 2001, p. 265-297 ; Alain LOTTIN, *Chavatte, ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*, Paris, 1979.

19. Robert SAUZET, *Le notaire et son roi. Etienne Borrelly (1633-1718). Un Nîmois sous Louis XIV*, Paris, 1998, 355 p.

20. Philippe LOUPÈS, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1985, 590 p. ; Robert SAUZET, *Contre-Réforme et réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII<sup>e</sup> siècle*, Louvain, 1979, 525 p. ; Marc VENARD, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province ecclésiastique d'Avignon. XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1993, 1280 p. ; Patrick FOURNIER, *Eaux claires, eaux troubles dans le Comtat Venaissin (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Perpignan, 1999, 553 p.

15 et 39), malgré la perte des délibérations capitulaires (conservées pour le XVI<sup>e</sup> siècle seulement). Une multitude de questions apparaissent à la lecture d'un manuscrit ancien: qui est cette abbesse bénédictine citée à Cavaillon en 1670? Qui est prévôt du chapitre en 1664? Combien valent les livres patas en livres de France ou en piastres et pistoles? Comment le frère du chanoine, le dominicain Jérôme de Grasse, et Henri de Perussis se sont-ils disputés l'Inquisition d'Avignon, etc.? Les archives départementales de Vaucluse, municipales à Cavaillon, les fonds anciens des bibliothèques d'Avignon, de Chambéry, de Grenoble, de Lyon permettent de répondre et furent tour à tour sollicités également pour consulter les collections du *Journal des Savants*, du *Mercurie Galant*, sans doute fréquentés par Grasse, etc.

Soyons clair: c'est la partie la plus agréable à rédiger, la plus personnelle, là où l'exemplarité mais aussi l'originalité de l'objet de l'étude va se révéler. Comme le faisait remarquer Michel Cassan au colloque de Paris de 2002, le danger face à l'étude d'un livre de raison, aussi riche et pertinent soit-il, serait de le surinterpréter, en lui accordant une valeur trop exemplaire ou au contraire, d'en gommer l'originalité profonde. C'est là que l'auteur doit savoir où il va: ainsi m'est-il apparu en travaillant à la transcription du manuscrit, à l'annotation, en fouillant la documentation canoniale, en lisant les bons auteurs, que le chanoine de Grasse avait eu une belle fin de vie. Il se met à tenir son livre de raison à quarante-deux ans, peut-être parce qu'il a eu peur d'un passage de comète, comme le suggère Marc Venard dans la préface qu'il m'a offerte. Mais, objectivement, en ne connaissant plus, en ce temps de répit, les catastrophes pesteuses des années 1630, les graves famines du milieu du siècle et les destructions militaires, jouissant de revenus confortables qui lui permettent de « faire cabinet » de beaux objets, de cultiver l'affection des siens, et voyant la réforme catholique s'enraciner profondément, Grasse n'a-t-il pas été heureux? Ce constat pourrait passer pour une définition du bonheur à nos yeux, même si bien entendu lui ne le dit à aucun moment!

Il faut aussi savoir arrêter une recherche. Il s'agit de la seule édition du livre de raison d'un chanoine, pas d'une thèse sur le chapitre cathédral de Cavaillon. On retiendra donc surtout ce qui touche le chanoine lui-même et éclaircisse son discours, au détriment d'une étude générale sur le recrutement des chanoines, la vie du chapitre (d'ailleurs évoqué succinctement par Grasse). Il y aurait alors un danger d'« étude prétexte », où l'originalité du manuscrit disparaîtrait au profit d'une étude plus générale. Il doit rester la vedette de l'étude.

## SE FAIRE ÉDITER

Là commencent les vraies difficultés. Comme je n'en suis pas encore à accepter de payer pour être édité, j'ai pu constater le marasme de l'édition universitaire en France au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Avec un projet d'édition que je croyais appétissant, et malgré de nombreuses recommandations, j'ai

essuyé une quinzaine d'échecs. Les éditeurs sont devenus timorés, et même les maisons d'édition catholiques de Paris ou les éditions provençales ont refusé le projet. Le temps n'est plus celui des belles années soixante-dix, marquées par le triomphe des sciences-humaines, et où ce genre de textes intéressait le grand public. Ce n'est que l'amitié de Nicole Lemaître et de Bernard Barbiche qui a pu convaincre le CTHS d'accepter mon dossier. Toujours est-il que l'investissement personnel, sans parler du temps et de la recherche (trois ans à peu près, de travail non exclusif bien entendu), reste considérable en déplacements, photographies, reproductions de gravures achetées aux musées, etc. pour un produit qui n'est malgré tout que le travail normal d'un enseignant-chercheur. La République reproche parfois aux universitaires de ne pas publier assez, mais la chose devient bien difficile. Il restait à trouver un bon préfacier : Marc Venard était l'homme de la situation, et me fit bénéficier amicalement de son crédit scientifique.

Les éditeurs aujourd'hui exigent des auteurs une disquette informatique prête à l'édition, et après la relecture des bons à tirer, le livre est rapidement en librairie (enfin de certaines ; pour Grasse, si on le trouvait à Cavaillon, il n'était pas disponible à Avignon par exemple en 2002). Le premier « manuscrit » a été remis en juillet 2001 et le livre publié en janvier 2002. L'auteur, tel un acteur de films, doit enfin assurer la promotion de son produit, devenu un enjeu de communication : notices pour la radio, interviews pour les plus chanceux, envois pour comptes rendus dans les revues savantes, conférences auprès des sociétés locales, heureusement encore friandes d'Histoire (Amis de la cathédrale Saint-Véran et du Vieux Cavaillon, Académie de Vaucluse<sup>21</sup>)... et affronter la critique des collègues. Mais c'est là la règle du jeu. Il y aura aussi toujours des regrets. Des questions sont restées sans réponse : quand décède Barbe de Grasse, la nièce chérie du chanoine à qui il légua tous ses biens, et qui avait épousé Joseph-Henri de Perussis ? Qui hérita de la prébende ? On regrette d'avoir laissé passer des coquilles ou des erreurs à la relecture des bons à tirer, comme sur le plan de Cavaillon où le deuxième monastère des Bénédictines au Sud de la cité est en fait celui des Bernardines (p. 123 de l'édition). Mais l'aventure peut recommencer si un autre beau document se présente. Sans s'en faire une spécialité, pourquoi ne pas envisager de publier et d'étudier en bloc plusieurs livres de chanoines, plusieurs journaux comtadins, plusieurs journaux de l'époque de Louis XIV... ? Les pistes sont nombreuses et bien tentantes, et peuvent faire la joie de nombreux historiens.

Frédéric MEYER

---

21. L'Académie de Vaucluse a jugé mon travail passable en choisissant de me remettre en 2002 son prix Guillaume de Blériers, ce dont je la remercie à nouveau.